

«VECU DU SERVICE NATIONAL»

Présidente: Mme Marie-Lucy DUMAS
Rapporteurs: Mme Denise KESSOUS
M. Pascal GUILLOT

Le groupe Vécu a eu pour mission d'étudier:

"La place des femmes dans le cadre d'un service national élargi"

La question de l'élargissement du service national aux jeunes filles a été posée par le Président de la République lors de deux interventions en liant cet élargissement à une réforme du service national.

Lors des débats de la campagne présidentielle, le candidat Jacques Chirac avait évoqué la possibilité "de substituer au service national actuel, un service civil que feraient à la fois les garçons et les filles qui pourrait concerner l'ensemble des actions qui seraient utiles au renforcement des liens de solidarité dans une société en sécurité".

La Commission Armées Jeunesse s'est plusieurs fois penchée sur la question de la participation des femmes à la défense (1988). Lors de son travail sur "l'esprit de défense dans un nouveau contexte international", elle avait souligné le lien entre citoyenneté et esprit de défense impliquant ainsi tous les citoyens. La question de la participation des jeunes filles à l'effort de défense était désormais posée.

Lors de nos premiers travaux, c'était dans le cadre de la conscription que nous allions essayer de cerner les problèmes. La réforme du service national annoncée en mars 1996, nous a amené à revoir notre sujet sous ce nouvel angle.

Les travaux du Groupe Vécu ont été réalisés en trois phases:

- une phase d'audition et de bilan du service militaire féminin.

Pour cela nous avons entendu :

- le colonel Challan-Belval sur le bilan effectué par l'Observatoire du Service national

- les officiers des armées où les volontaires militaires féminines sont en poste

- 12 volontaires militaires féminines appartenant aux trois armées, à la gendarmerie et au service de santé

- une phase d'exploitation des questionnaires¹ envoyés aux jeunes filles par les associations membres de la Commission, que nous avons complétée par l'audition de 6 étudiantes et par celle du colonel Hod de l'Armée de l'Air israélienne.

- une phase de propositions centrées sur un service national rénové ouvert aux jeunes filles.

Le premier constat que l'on peut tirer de notre étude est paradoxal :

Soucieuses d'égalité avec les hommes, l'ensemble des jeunes femmes, y compris celles ayant accompli un service militaire volontaire, exigent la mise en oeuvre de ce principe, mais refusent massivement que l'obligation de service national leur soit imposée. Elles envisagent un volontariat pour des raisons plus altruistes.

Après un bref rappel historique, il sera présenté successivement :

- un constat et des propositions sur le service militaire féminin actuel

- le résultat du sondage

¹ Nous avons envoyé un questionnaire par l'intermédiaire des Associations membres de la Commission Armées Jeunesse à 600 jeunes femmes qui y ont répondu nous donnant ainsi des indications sur l'état d'esprit des jeunes femmes de 16 à 26 ans. Le bilan de ce questionnaire se trouve en Annexe.

- des propositions pour un service national rénové ouvert aux femmes.

Notre réflexion s'articule autour de deux axes :

- 1) Le volontariat militaire féminin doit être développé et amélioré,
- 2) L'élargissement du service national aux jeunes femmes passe par un volontariat ambitieux et ouvert à tous

AVANT-PROPOS

La place des jeunes femmes dans la défense est un sujet qui a évolué avec les mentalités. Considérée comme un appoint lors des catastrophes nationales ou comme des remplaçantes des hommes dans les activités civiles, l'intégration progressive des femmes à la défense participe de l'égalité et de la promotion des femmes.

Depuis 1971 (et plus récemment les étrangères sans nationalité et celles qui bénéficient du droit d'asile) peuvent servir dans les quatre armées, où elles peuvent accéder à tous les grades de sous-officiers et d'officiers.

Depuis 1983, les jeunes femmes peuvent effectuer un service militaire mais les postes offerts (1000 à 1400) ne concernent que 0,4% d'une classe d'âge.

Dans leur ensemble les jeunes filles ne sont donc pas assujetties aux contraintes du service national quelle qu'en soit la forme mais, de fait, elles ne bénéficient pas non plus :

- de la sélection et de la prévention médicale,
- de la détection de l'illettrisme,
- de la possibilité pour les étrangères d'acquérir la nationalité française par simple recensement,
- des actions de solidarité et de formation professionnelles,
- de plus elles ne bénéficient pas de l'apport du brassage social et géographique que la conscription permettait pour tous les garçons.

Cette inégalité entre hommes et femmes pouvait s'expliquer :

- par le fait que la conscription était militaire. Mais avec l'accroissement des formes civiles, les critères de sélection se sont plus largement diversifiés et diminuent ainsi le poids de cet argument.
- par le fait que la contribution des femmes à la nation est la maternité. Mais avec l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, la montée du chômage, les jeunes garçons estiment que le service national les désavantage par rapport aux femmes vis-à-vis de l'emploi, notamment pour les étudiants.

Dans cette optique, le nouveau service national où les formes civiles de solidarité et de cohésion sont majoritaires ne trouverait de justification dans sa forme obligatoire que s'il l'était pour les femmes comme pour les hommes.

En effet, est-il envisageable que seule la moitié des jeunes Français ait un devoir de solidarité nationale directement lié à l'expression de la citoyenneté?

Quelle serait la réaction des garçons face à une obligation discriminante qui serait maintenue ?

Le groupe Vécu constate que l'égalité entre hommes et femmes n'est prise en compte que dans la forme volontaire du service national rénové et pour des raisons budgétaires et d'emploi de la ressource.

Le groupe demande donc que l'obligation pour tous fasse l'objet d'une étude approfondie.

UN VOLONTARIAT MILITAIRE FEMININ DEVELOPPE ET AMELIORE

1) Le VMF présente depuis sa création un bilan mitigé :

- au niveau des postulantes (4673 en 1985, 1953 en 1990, 4256 en 1994 et 4407 en 1995) dont le nombre est faible et varie en fonction du marché du travail. Bon nombre de candidatures le sont pour des raisons de chômage, pour acquérir une certaine expérience professionnelle ou un engagement.

- au niveau des qualifications : 65% ont un niveau inférieur au bac. Ce sont souvent des jeunes femmes "en échec", scolaire, familial ...

Cependant, le nombre réduit des candidates est lié à d'autres facteurs :

- un certain malthusianisme dans le recrutement (1396 postes en 1995)

- une information trop réduite qui passe plus par le bouche à oreille que par les organismes ad hoc. On a pu constater l'absence de mise à jour des informations des Centres d'Information et d'Orientation.

- un manque de transparence des postes proposés : tous les emplois sont possibles sauf, si l'on peut dire, ceux qui ne sont pas ouverts par les employeurs (pas de jeunes femmes dans la police ou chez les pompiers par exemple)

- le faible attrait des postes proposés, souvent du secrétariat, bien loin du terrain.

- le faible attrait également de l'armée de terre (qui propose le plus d'emplois) alors que les jeunes femmes sont attirées par la gendarmerie, l'armée de l'air et la marine.

Le Groupe propose :

1) Le recensement obligatoire des jeunes femmes, qui leur permettrait de connaître les emplois et les fonctions proposés par les services des Armées,

2) Une amélioration des informations dispensées sur les emplois concernés et une plus grande transparence sur leurs débouchés.

3) l'ouverture par les organismes de tous les postes prévus.

2 En ce qui concerne le vécu des VMF on a pu constater :

- des inégalités pour le stage d'instruction militaire ou de préparation à l'emploi, selon la période d'engagement ou le degré de disponibilité des instructeurs.

- la différence entre la représentation que les jeunes femmes avaient du service militaire avant de le faire et la réalité concrète dans laquelle elles se retrouvent une fois incorporées : elles s'attendaient à faire les mêmes activités que les hommes et sont souvent déçues.

- le manque d'enthousiasme que leur volontariat suscite chez certains cadres des armées qui tentent de les décourager ou qui ne les considèrent que comme une main d'oeuvre "à problèmes" dont ils se passeraient.

Le groupe préconise :

1) l'inventaire des possibilités d'emploi avec des critères de sélection pour chaque poste

2) l'ouverture d'un plus grand nombre de postes militaires de terrain pour les jeunes femmes

Dans l'hypothèse du futur service national la Commission apprécie que 10 000 postes soient ouverts aux jeunes femmes pour six mois (ce qui théoriquement devrait pouvoir concerner 20 000 femmes par an).

Néanmoins, cette ouverture devrait tenir compte des recommandations suivantes :

1) ne pas cantonner les jeunes femmes dans des activités sociales, éducatives ou culturelles dites "spécifiquement féminines",

2) gérer les candidatures selon la règle de l'anonymat pour éviter la discrimination fondée sur le sexe,

3) donner aux jeunes femmes la même instruction militaire qu'aux garçons

LE SERVICE NATIONAL DES JEUNES FEMMES PASSE PAR UN VOLONTARIAT OUVERT ET AMBITIEUX POUR TOUS

Lors du sondage effectué auprès de 600 jeunes femmes, le Groupe constate :

- que 60 % des jeunes femmes refusent d'effectuer un service national sous sa forme actuelle. Cette opinion rejoint tout à fait celle des garçons avant le service, comme nous avons pu le vérifier l'an dernier dans les visites que nous avons effectuées dans les lycées et collèges.

- mais 27% d'entre elles sont favorables à cette obligation pour une question de principe : l'égalité.

- si l'obligation leur était étendue, 71% d'entre elles accepteraient d'effectuer le service national dans des formes civiles (éducation, humanitaire, social et culturel) et 24% dans ses formes militaires. Les motifs pour refuser le service militaire tiennent à l'image des armées ("on n'y fait rien") et aux mentalités ("les femmes n'ont pas la force physique").

Les armées qui recueillent le plus de suffrages sont dans l'ordre de préférence, la Gendarmerie, l'Air et la Marine et enfin la Terre ...

Les motivations des jeunes femmes apparaissent plus altruistes que celles des jeunes hommes. Elles ont conscience qu'il leur faut apporter une contribution à la société, se rendre utiles, mais aussi en profiter pour accéder à une expérience dans un domaine particulier.

Si l'on examine la place des jeunes femmes dans les trois volets du futur service national on peut retenir un principe :

Les jeunes femmes doivent pouvoir postuler à tous les emplois et fixer leur choix. Ceci implique la suppression des quotas qui leur sont appliqués.

Pour les garçons comme pour les filles, le Groupe préconise :

- l'établissement d'une banque de données à proposer aux jeunes qui se seraient déclarés volontaires pour effectuer leur service dans une des trois formes,

- la définition de critères spécifiques pour chaque emploi, de façon à ne pas mettre des jeunes dans des conditions difficiles (ex: service en banlieue ou dans certains établissements scolaires).

Il faut souligner que l'entrée plus importante dans des emplois traditionnellement réservés aux hommes (police, pompiers, armées) ainsi que dans d'autres postes (coopération, aide technique, humanitaire) implique une "révolution culturelle" de ces milieux.

CONCLUSION

La volonté du maintien du lien entre la jeunesse et la Nation, qui accompagne la réflexion actuelle sur le service national, est une idée forte au regard de la citoyenneté, facteur de cohésion sociale. Aussi la place des jeunes femmes ne doit pas être ignorée en la matière.

Le Groupe Vécu estime que **le volontariat peut, dans une certaine mesure, faire progresser l'égalité et la promotion des femmes.** Toutefois, parallèlement des moyens doivent être recherchés pour :

- **accroître la part des femmes dans l'armée professionnelle** en développant l'information et en augmentant leur recrutement.

- **donner des armées une image qui**, s'appuyant sur des symboles forts comme l'ouverture aux femmes de l'Ecole Navale en 1993, ou de la spécialité "Chasse" dans l'armée de l'air cette année, **souligne cette mixité** plus conforme à sa réalité et son évolution dans notre pays.

QUESTIONNAIRE SUR LE SERVICE NATIONAL DES JEUNES FILLES

BILAN

Données :

- près de 600 questionnaires ont été remplis par des jeunes filles ou jeunes femmes de 16 à 26 ans grâce aux soins des associations de jeunesse de la Commission Armées-Jeunesse, mais 491 ont été totalement dépouillés.

- les catégories socio-professionnelles interrogées se divisent en deux :
 - des lycéennes (1ère et terminales),
 - des étudiantes (toutes disciplines),
- les sans emploi, les actives et celles en cycle professionnel sont en très petit nombre.
- la moyenne d'âge se situe autour de 20-21 ans.

- Les jeunes filles sont toutes préoccupées par leurs études et entendent les mener à bien en évitant tous les retards.

1) SUR L'EGALITE

a) hommes et femmes égaux en droits ?

OUI = 315 (64,15%) par référence à la déclaration des droits de l'homme.

NON = 171 (34,8%), mais des inégalités importantes expliquées par la discrimination professionnelle, les différences de salaires, l'inégalité provoquée par la maternité dans le déroulement des carrières et l'inégalité en devoirs (les hommes ont plus de devoirs que les femmes).

SR = 5

b) l'égalité doit-elle être appliquée partout et en tout ?

OUI = 229 (46,6%) pour des raisons de principe.

NON = 200 (40,7%). Les raisons pour la non-application du principe d'égalité partout et en tout sont expliquées par des sensibilités hommes et femmes différentes, des différences physiques et psychologiques. Les femmes estiment, dans une grande majorité, qu'elles n'ont pas à revendiquer les mêmes genres de travaux que les hommes (par exemple le service militaire).

SR = 62 (12,6%)

c) sont-elles avantagées par rapport aux garçons de ne pas faire le service national ?

NON = 252 (51,3%)

OUI = 170 (34,6%)

SR = 69 (14%)

Non car les difficultés rencontrées par les jeunes filles pour mener de front une vie professionnelle et une vie familiale équilibrent les chances :

OUI = 221 (45%)

NON = 205 (41,7%)

SR = 65

L'érosion des oui vient du fait que les lycéennes et les étudiantes n'ont pas encore connaissance des difficultés de la vie professionnelle.

2) L'OBLIGATION DE SERVICE NATIONAL ETENDUE AU FEMMES?

NON = 297 (60,4%)

OUI = 135 (27,4%)

SR = 59 (12,2%)

Les réponses négatives relèvent de trois types de raisons :

- Non au service national en général, soit fondamentalement soit parce qu'il est dépassé, soit parce qu'il est inintéressant (une corvée, une perte de temps : 93% connaissent un ami qui va ou qui a effectué un service national).

- Non parce que ce n'est là pas le rôle des femmes de défendre la nation en armes (ce sont les hommes qui font la guerre pas les femmes qui ont des choses plus importantes à faire)

- Non parce que les femmes contribuent d'une autre façon à la Nation en travaillant et en faisant des enfants (ces arguments sont ceux des jeunes filles plus âgées).

Les OUI sont favorables pour des raisons de principe : égalité des sexes, ou bien s'il s'agit d'un service civil (un très petit nombre) et pour les femmes volontaires.

3) LE VOLONTARIAT MILITAIRE FEMININ

a) La surprise vient de ce que 78,6% des jeunes filles connaissent le volontariat militaire féminin, mais elles sont 60% à ne pas être intéressées par ce volontariat pour des raisons qui tournent autour de :

- l'absence d'intérêt personnel
- l'inutilité de la chose.

Les quelques 23,6% qui seraient intéressés, le feraient par curiosité (faire une expérience) ou par principe (apprendre à défendre la patrie).

b) La réaction qu'elles imaginent de leur entourage est **rarement positive** : incompréhension, moquerie, absurdité.

c) En cas de volontariat les jeunes filles mettent en avant les motivations suivantes :

Curiosité = 149
Goût de l'aventure = 148
Recherche d'un emploi = 115.

Les motivations de principe (contribuer à l'effort de la nation) recueillent 77 avis tout de même.

4) UN SERVICE OBLIGATOIRE POUR TOUS

a) **Massivement défavorables** à un service national obligatoire pour les filles comme pour les garçons :
NON = 319 (64,9%)

b) Elles accepteraient à la rigueur de le faire dans des **formes civiles** :

FORMES CIVILES : 71,6% (l'éducation, l'humanitaire et le social).

FORMES MILITAIRES : les seules armes qui attireraient les suffrages sont la gendarmerie, l'air et la marine, dans cet ordre. La Terre ne bénéficie de presque aucune faveur, et pourtant c'est dans cette armée que se trouve la très grande majorité des emplois de VMF.

c) Ce service devrait bénéficier d'**une reconnaissance** de qualification : OUI : 48,2%

- sous forme d'un diplôme, d'un brevet d'aptitude, ou d'une formation qui puisse figurer dans un CV,
- pour obtenir une égalité de salaires avec les hommes, pour obtenir une aide à la recherche d'un emploi,
- ou d'une médaille du courage et d'une qualification sportive.

Presque aucune fille n'évoque une rémunération. Celles qui disent NON à la reconnaissance le font parce qu'elles sont pour un service national obligatoire pour les filles.

d) Pour elles, ce service devrait être effectué **après la fin des études** ou en même temps qu'une activité professionnelle.

5) L'OPPOSITION A TOUTES FORMES DE SERVICE NATIONAL

- par principe pacifiste, refus de porter les armes. (pas le rôle des femmes),
 - opposées aux formes civiles qui fournissent une main d'oeuvre bon marché,
 - parce que le service national est inadapté, inutile, qu'il n'apprend rien, que c'est une perte de temps, que l'on n'a pas envie d'être dirigé par des personnes inférieures intellectuellement,
 - parce qu'il faut une armée professionnelle, avec un volontariat des hommes et des femmes
 - parce que c'est bien comme c'est avec des hommes.
- Mais de nombreuses filles interrogées sont sans opinion.

6) DES SOUHAITS SUR LE SERVICE NATIONAL

a) *Fin de la conscription*

- supprimer le service national : une armée de métier seulement,
- **qu'il ne soit plus obligatoire, mais avec des volontaires** (la très grande majorité des réflexions).

b) *améliorer le système existant :*

- **réduire sa durée**, mieux rémunéré, meilleure répartition géographique,
- plus humain, plus souple, moins inégalitaire, suppression du système hiérarchique abusif,
- **qu'il ne vienne pas interrompre des études** ni ne fasse obstacle à une embauche,
- l'utiliser comme un outil d'insertion et de formation.

c) *propositions nouvelles pour lui donner une évolution différente :*

- faire effectuer certains travaux par des chômeurs,
- pouvoir l'effectuer en parallèle à une activité professionnelle,
- pouvoir employer les appelés pour aider à résoudre les problèmes des banlieues,
- **augmenter les formes civiles (humanitaires)**,
- déplacer l'âge du recensement car les jeunes de 17 ans ne sont pas mûrs,
- le rendre plus accessible aux filles volontaires,
- une formation d'un mois obligatoire pour tous puis ensuite seuls les volontaires continuent pour une durée plus ou moins longue.

(les phrases en bleu sont celles qui ont été le plus souvent mentionnées par les jeunes filles).

Réponse du ministre au groupe Vécu

Votre groupe estime que le volontariat peut faire progresser l'égalité et la promotion des femmes et je suis tout à fait de votre avis.

Je vous rappelle que le Président de la République souhaite que le "rendez-vous citoyen" devienne obligatoire pour les jeunes filles à partir de l'année 2002. Il conviendra donc de leur ouvrir de nouveaux postes et je pense que cela se fera selon un rythme plus soutenu qu'actuellement.

Je crois aussi que la diversité des postes qui seront proposés aux jeunes volontaires leur permettront de trouver une activité conforme à leur souhait et à leur goût. En tout cas, nous mettrons tout en oeuvre pour qu'il y ait des mesures favorisant cela.